

Conférence AFD-CEROM

PAR M. MICHEL LEVALLOIS

Le 25 novembre 2011, l'AFD a organisé en partenariat avec le CEROM, à Paris, à l'auditorium de la RATP, une conférence sur les défis pour les économies d'outre-mer de « *créer de la valeur ajoutée et de l'emploi, dans un contexte en profonde mutation* ». Il n'est pas besoin de présenter ici l'AFD. Rappelons simplement que cette vénérable institution qui est devenue le bras financier de la coopération française dans les pays devenus indépendants à travers le monde depuis 1960, maintient son engagement dans les DOM-TOM. Son nouveau président M. Dov Zerah l'a confirmé à l'ouverture de la conférence en présentant le plan d'orientation stratégique de l'agence pour 2012-2014. L'implication de l'AFD dans l'outre-mer français portera sur le secteur privé et les PME, l'habitat, les collectivités locales et la coopération régionale.

Le CEROM, **Comptes Économiques Rapides pour l'Outre-Mer**, est moins connu du public. Né en 2003 sous l'impulsion de l'INSEE et de 6 institutions publiques spécialisées afin à mettre en place un cadre statistique permettant d'analyser les évolutions récentes de la situation économique des outre-mer français, ce projet a été formalisé par un accord-cadre signé en 2004. Il doit développer une capacité d'analyse des évolutions économiques ultramarines, par l'élaboration de comptes économiques rapides, la confection d'indicateurs synthétiques de conjoncture, la production régulière d'études d'ensemble.

La conférence de 2011 est la troisième organisée par l'AFD et le CEROM après celle de 2007, et celle de 2009 consacrée aux énergies nouvelles et au développement « *vert* ».

Madame Marie-Luce Pinchard a ouvert la conférence en rappelant que les États généraux de l'Outre-mer ont mis en évidence la nécessité de promouvoir un développement plus endogène de ces économies insulaires tout en favorisant une meilleure insertion dans leur environnement régional.

La première partie de la conférence a été consacrée à l'emploi des jeunes ultramarins à partir d'une enquête très fouillée sur les Migrations (Migration Famille Vieillesse dans les DOM), et sur les spécificités et les stratégies d'adaptation des entreprises d'Outre-mer à leur environnement. La seconde partie a été centrée sur la formation professionnelle et sur l'insertion des entreprises ultramarines dans leur environnement régional.

La participation de chefs d'entreprises, d'élus, de représentants de collectivités territoriales, d'universitaires et d'experts de métropole et d'outre-mer à la discussion de travaux statistiques de très grande qualité a permis des échanges intéressants.

Faute de pouvoir en donner ici une relation exhaustive de cette conférence, voici quelques unes des observations que nous avons retenues. La première est que l'outillage statistique a fait des progrès considérables. La seconde est que ces économies, à l'exception notable de la Polynésie ont connu au cours de ces dix dernières années une croissance supérieure à celle de la métropole. Mais les PIB par habitant restent inférieurs à celui de la métropole à l'exception de celui de la Nouvelle-Calédonie. La troisième est que le taux d'emploi est encore de 20 points inférieur à celui de la métropole, 40% contre 60%, et que le taux de chômage qui est très élevé, augmente à nouveau depuis 2008. La quatrième remarque est la constatation du progrès considérable de l'offre de formation professionnelle, et la place importante qu'a prise l'apprentissage dans le dispositif. Enfin, les réformes structurelles que tous les acteurs économiques et que les Assises de l'outre-mer ont appelées de leurs vœux tardent à se réaliser, faute en particulier dans les Caraïbes et en Guyane, comme l'a fait remarquer un chef d'entreprise guadeloupéen, d'une vision du développement propre à chaque département ou collectivité territoriale. Car celle-ci est indispensable pour donner de la cohérence et donc de l'efficacité aux divers outils financiers, fiscaux et réglementaires mis en œuvre ou offerts par l'État, les collectivités locales, l'Union européenne, afin de développer la production et la valeur ajoutée locales, et de stimuler les échanges avec les pays voisins et l'Europe.

Un moment fort de cette conférence fut la présentation du film sur les 21 ans de la SMSP, la société minière de la province nord de la Nouvelle-Calédonie, en présence de son PDG André Dang et de Paul Néhaoutine, président de la province. Avec sa filiale Posco qu'elle contrôle à 51%, la SMSP produit déjà 30.000 tonnes de ferro-nickel dans son usine de Corée et construit dans la baie de Vavouto près du massif du Koniambo l'usine du Nord. Cette usine doit être mise en service fin 2012, et produire 60.000 tonnes, concrétisant ainsi les engagements de rééquilibrage économique du Territoire pris par l'État et les signataires des accords de Matignon (1988) et de Nouméa (1998).

Michel Levallois,
Membre titulaire de la 5^e section,
Académie des sciences d'outre-mer